

nements qu'aux termes du traité d'alliance de 1912, c'est au Tsar qu'il appartiendra de résoudre les difficultés qui pourraient éventuellement les séparer.

Insuffisance consulaire à St Pétersbourg

Nous ne trouvons pas d'expressions suffisantes, nous écrit notre correspondant hellène à St Pétersbourg, pour traduire notre vive reconnaissance envers les milliers manifestants russes devant notre Consulat Gl royal, en faveur de la Grèce et les droits de l'Hellénisme. Toute la nation a dû être émue devant cette explosion de sentiments philhelléniques du noble peuple russe. Notre devoir nous impose cependant, dit-il, de signaler au département du ministère des Affaires étrangères l'insuffisance de notre Consul Gl dans ce centre diplomatique d'Orient, qui n'avait pas donné des preuves à cette occasion solennelle, d'un homme actif et persévérant, n'ayant pas procédé à aucune mesure élémentaire pour manifester, soit par paroles, soit par des visites privées aux chefs de ce mouvement ou par d'autres actes d'urbanité, la joie dont le gouvernement, que notre Consul représente, a été comblée par suite des parcs nobles indices du peuple russe, manifestés par un enthousiasme si spontané.

RÉPONSE DES PUISSANCES

Aux réserves de la Note des Alliés

Ce soir vers le tard, les représentants des puissances à Athènes ont remis à M. Coromilas, notre ministre des Affaires étrangères, la réponse des Grandes puissances à la note des Etats Alliés balkaniques qui faisaient des réserves sur la délimitation des frontières d'Albanie, de Thrace et des Iles d'Égée.

En voici le texte :

« Les soussignés, représentants de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la France de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la Russie, ont l'honneur de faire à Son Excellence le ministre des Affaires Etrangères de Grèce la communication suivante :

« Les Puissances prennent acte avec satisfaction de la réponse des alliés à leur dernière Note et de leur acceptation des bases de paix formulées dans cette Note. Ces bases de paix ayant été déjà agréées par la Sublime Porte les puissances invitent les belligérants à cesser immédiatement les hostilités, à désigner leurs plénipotentiaires et le lieu de la réunion pour les négociations de la paix.

« Quant aux réserves de la réponse des alliés relatives aux îles et à la délimitation de l'Albanie, les Puissances font de nouveau observer que ces questions sont exclusivement de leur ressort. En conséquence elles font remarquer que la cession des îles par la Turquie ne peut être mentionnée comme le font les alliés dans le paragraphe 2 de leur réponse.

A. Quadt, Braun, Deville, F. Elliot,
A. Bosdari, Demidoff

FAITS ET DOCUMENTS

(Revue de la semaine)

Les droits des hellènes en Turquie. — Notre juriconsulte et ancien ministre de la justice M. C. Philaretos, fera bientôt paraître une longue étude sur les « droits des hellènes en Turquie à l'occasion de la conclusion de la paix entre la Grèce et la Turquie. De cette étude où les principales questions sont abordées avec une maîtrise qui est habituelle à son auteur, nous extrayons l'important passage suivant :

« Tous les traités et conventions signés entre les deux Etats limitrophes depuis la fondation du royaume de Grèce, accordent aux sujets hellènes résidant en Turquie tous les droits sans exception dont jouissent les nationaux des six grandes puissances en vertu des Capitulations. Ce sont : 1) Le traité le 3 février 1830 à Londres par les représentants de la France, de l'Angleterre et de la Russie; 2) le traité signé le 7 mai 1832, également à Londres par les représentants de ces trois puissances et du roi de Bavière; 3) le traité signé à Constantinople le 27 juin 9 juillet 1832; 4) le traité de Kanlidja du 24 mai 1855; 5) le traité de paix avec la Turquie du 2 novembre 1897; 6) le traité de commerce et de navigation du 30 mars 1903.

Au mépris cependant de tous ces actes internationaux, les Vieux-Turcs et plus encore les Jeunes-Turcs avaient fini par assimiler aux rayas les nationaux grecs résidant ou de passage en Turquie. Sous l'œil indifférent des puissances qui avaient garanti ces privilèges, contre toute règle du droit international public, les autorités turques percevaient sur les sujets hellènes les impôts de «témétou», d'«esnafî», de «cantarié», qu'elles n'ont jamais osé réclamer aux ressortissants des grandes puissances. Beaucoup de sujets grecs se virent contraints de changer de nationalité, notamment à la suite des actes commis par Kiamil pacha lorsqu'il était vali de Smyrne. Heureusement la voix des canons grecs pourra désormais imposer efficacement à la Turquie le respect des traités et des citoyens hellènes, que les puissances garantes avaient complètement abandonnés.»

Le mémorandum sur l'indemnité. Le ministre des finances de Grèce a élaboré au sujet de l'indemnité de guerre un mémorandum au nom de la Ligue balkanique lequel sera soumis à la Conférence financière qui sera réunie à Paris dans la première semaine du mois de mai. Faute d'espace nous extrayons le passage ci-après qui suit la nomenclature de tous les Traités de Paix depuis la seconde moitié du siècle passé.

« Il est à noter que si certains Traités des dernières années ne contiennent pas une clause d'indemnité de guerre, cette omission tient à des raisons spéciales, qui en justifiaient l'opportunité. La cession territoriale ne doit avoir aucune influence sur la question d'indemnité. En effet, la base de l'indemnité consiste dans le relèvement des pertes réelles causées par la guerre, elle ne vise exclusivement que ces pertes et non pas le rachat des territoires cédés par l'E-



LA PAQUES DE BLESSÉS DE GUERRE.— La grande salle de l'hôpital de la Croix Rouge ornée de branches de lilas où nos blessés ont fêté notre pâques.

tat vaincu. Cette thèse est reconnue par des auteurs Français, qui malgré le paiement de 5 milliards, ont accepté que l'indemnité de guerre formait comme le corollaire de la diminution territoriale. Que l'Allemagne stipulât le paiement d'une indemnité, personne n'en fut surpris. Les usages ne repugnent pas et rien ne paraît plus légitime (May, Traité de Frankfort p. 161). Dans le cas actuel, la prétention des Etats balkaniques d'exiger après une guerre victorieuse le paiement d'une juste indemnité est absolument fondée sur les principes du droit, et elle est en outre corroborée par des circonstances toutes spéciales qui militent en sa faveur.— La guerre a été en effet, l'«ultima ratio» à laquelle les Etats balkaniques ont dû forcément recourir pour sauvegarder leurs intérêts vitaux et soutenir la légitimité de leurs prétentions.

VIE ATHÉNIENNE

LE VENDREDI SAINT A ATHÈNES

Les Epitaphes.

Dans l'air calme de la grande ville encore toute ensommeillée éclatent soudain des longs sanglots poussés par les poitrines d'airain des centaines de cloches palpitant dans leurs cloîtres aériens disséminés sur tous les points d'Athènes.

Un peu plus tard, la grande ville tout à fait réveillée a repris son train de vie. Dans les rues, qui se repeuplent, la circulation a recommencé plus active mais moins bruyante en ce jour de mortifications de jeûne et de prières.

On peut remarquer que la plupart des gens ont revêtu des habits de couleur sombre et qu'ils ont un grave et recueilli en se dirigeant, en nombre, vers les églises aux portes larges ouvertes. Suivons les et fâchons de pénétrer avec eux dans une de ces Saintes Demeures consacrées à Dieu.

C qui frappe en y entrant ce n'est ni la grandeur ni la somptuosité de l'Edifice. Point de haute et profonde voûte ogivale soutenue par des colonnes à chapiteaux gothiques. Point de vitraux artinement peints ; point de fresques sur les murailles ni de statues de Saints dans des chaises finement sculptées (nous ne nous trouvons pas dans une cathédrale gothique mais dans une humble église mi-byzantine vouée au culte orthodoxe)..... mais ce qui frappe dans cette humble église, c'est son air accueillant et familier. Devant le Sanctuaire sur une table ornée des fleurs, auprès de la Croix, repose l'Epitaphe (le Saint Suaire) au pied duquel est posée la Bible toute ouverte. Un prêtre se tient là qui distribue les fleurs de la Passion aux nombreux pénitents, qui viennent se prosterner devant la Sainte Effigie de leur Père miséricordieux et la baiser. Et toute la Journée, dans toutes les églises, qui ne désempliront pas les chants élégiaques, les prières et les soupirs se mêleront aux lamentations funèbres des cloches.

Mais la nuit est arrivée. L'heure de sortir les Epitaphes est venue...

A travers le voile échéré de l'atmosphère s'entrevoit encore l'azur du ciel tout pailleté maintenant d'innombrables étoiles scintillant du plus vif éclat.

Le pittoresque Lycabéth le flanc sillonné de flammettes courrant semblables à des feux-follets; et portant à son faite, comme un splendide diadème, sa gracieuse chapelle et son clocher élançé éblouissants de clarté, est fantastique à voir.

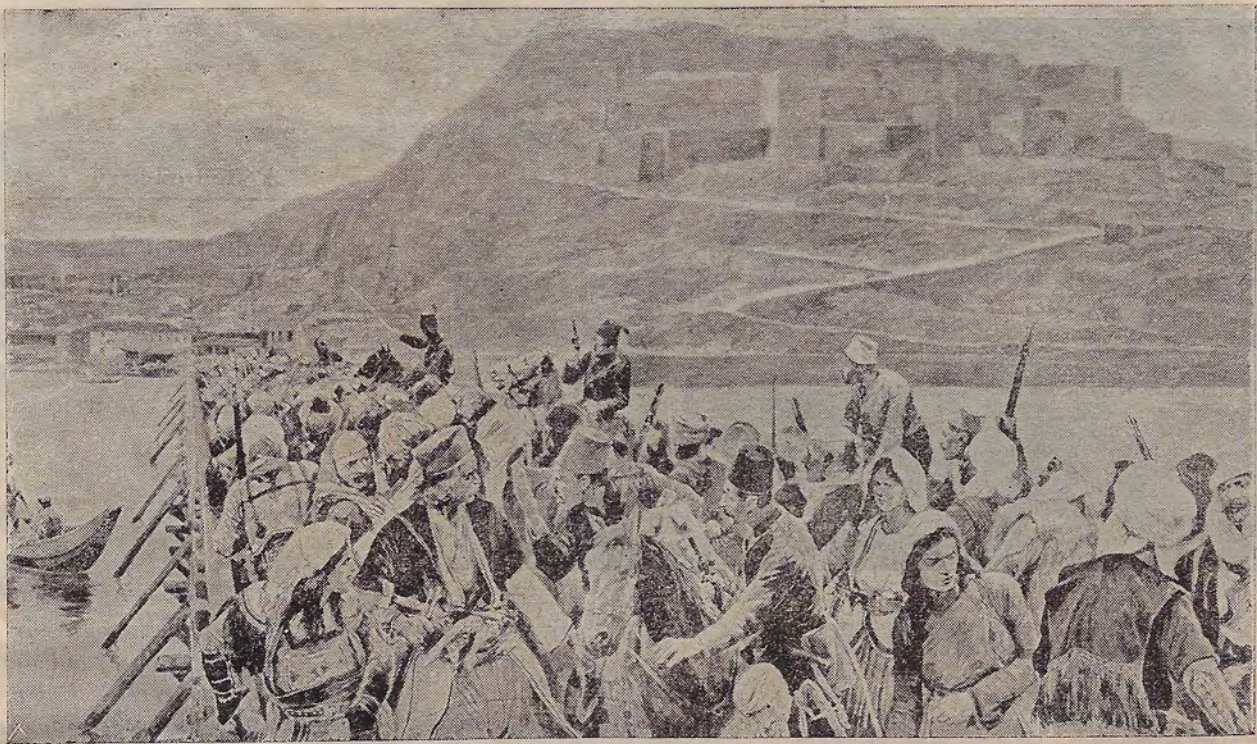
Tous les habitants d'Athènes, à l'exception des infirmes et des tout-petits, sont sortis de leur maison un cierge à la main. Ils vont prendre leur rang dans les processions qui s'organisent aux portes des églises. On allume les cierges et les cortèges s'ébranlent dans l'ordre habituel. Clergé en tête suivi des Epitaphes portées par les notables des Paroisses, musiques jouant des marches funèbres, puis les fidèles répondant aux Litanies par le «Kyrie Eleison».

La jeune et immortelle Athènes apparaît à cette heure là comme la flamboyante Cité de la Foi au foyer incandescent de laquelle sont venues se purifier les âmes repentiss de tout un peuple de fervents orthodoxes en commémoration du divin Mystère de la Passion.

Melle P. Br.

CARNET ROYAL

Un Te Deum a été célébré à la chapelle du Palais, à l'occasion de l'anniversaire de naissance...



APRÈS LA PRISE DE SCUTARI. Cette photo présente le moment de la sortie de l'armée et autre population civile après la prise du Fort de Scutari.

(Photo prise par le corresp. de l'Ag. Télégr. «The Central News»)

ce de la princesse royale Irène. Toute la famille royale aussi que leurs Maisons civile et militaire y ont assisté.

On annonce que le grand duc Constantinovitch, frère de notre reine douairière, qui arriva à Athènes lors des funérailles de notre regretté Roi Georges, partira pour la Russie le 4 du mois prochain (v. s.) accompagné de sa fille la princesse Tatienne arrivée il y a quelques jours de St Pétersbourg.

Le vicaire du Métropolite de Salonique, Mgneur l'archimandrite Gennadios, arrivé le lendemain du jour de Pâques, se fit présenter devant S. M. le roi Constantin en lui offrant une rare et magnifique icône de St Démètre comme souvenir ineffaçable du jour de Son entrée à Salonique. Ce jour mémorable n'était que le jour de la St Démètre.

S. M. la reine Sophie inépuisable dans des sentiments de bienfaisance a offert, ces derniers jours, à l'évêque de Calavryta, une somme de cinq mille francs pour être distribuée aux victimes de tremblement de terre de Silivéna. La reine-mère Olga a remis, de son côté, une somme de 4,000 fr. dans la même but.

Le prince Démidoff, envoyé extraord. et ministre Plénipotentiaire de Russie s'en rendu avant hier au Palais avec tout le cérémonial d'usage et a présenté à S. M. le roi Constantin ses lettres de créances.

ΕΓΚΩΜΙΟΝ

ΕΙΣ ΤΟΝ ΒΑΣΙΛΕΑ ΤΟΥ ΜΑΥΡΟΒΟΥΝΙΟΥ ΝΙΚΟΛΑΟΝ

Χαῖρε, ἀναξ μελάνων ὀρέων· μέγ' ὑπ' οὐρανὸν ἦρω
κῦδος· πᾶς γὰρ ἐπὶ Σκόδραν ὥσθ' ὑψιπετής
ἀετὸς ἔκτας ἐλὼν γαμφοῖς ὀνύχεσσι δράκοντα
φοινήμεντα, ὅς εἰνὶ πατράοις σήμασι· ναίων

χρᾶϊνε χέων φθισήνορα ἰόν. Τεύχε' Ἄρης
νῦν ἀποθεῖς λαβὲ καλλίχορον κιθάραν ἰδὲ μέλπε
παιᾶνας, κλέ' ἀειδέ τε λαοῦ θυμολέοντος.

Ὡς γὰρ δυσμενέες μὲν θυμὸν ἐνὶ στήθεσσι
κάρτα ἀμύξουσ', εὐμενέτησι δὲ ἔσσεται ἦδος.
Καινοῦς Τιτᾶνάς τε Γίγαντάς τ' εἶα χαίρειν·
τίσει σφ' ἄγρουπνον ὄμμα Δίκης ἰδὲ λαῶν ὀργή.

Ἐν Ἀθήναις τῇ 14ῃ Μαρτίου 1913.

ΓΕΩΡΓΙΟΣ Α. ΠΑΠΑΒΑΣΙΛΕΙΟΥ

ODE AU ROI NICOLAS DE MONTÉNÉGRE

(Traduction en prose de la poésie en style homérique)

Salut O Roi du Mont Noir!

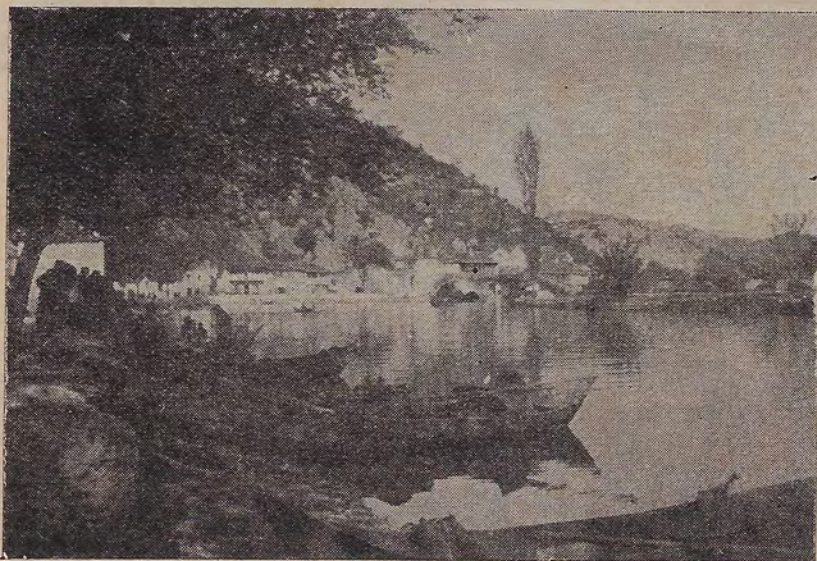
Tu l'es grandement glorifié sur la terre
comme un aigle planant très haut
au dessus de Scutari, après avoir saisi
avec les serres recourbées le dragon
meurtrier qui demeurait dans le tombeau
des tes pères infectant les hommes
en répandant un noir venin.

Débarrasse toi de tes armes

guerrières; reprends tes belles danses
accompagnées de la Cytare et joue
des péans en chantant les exploits
de ton peuple au cœur de Lyon

C'est ainsi que tu veras crevir tes ennemis
et les amis se réjouir. Pour ces nouveaux
Titans et Géants laisse les faire

C'est l'œil vigilant de la Justice qui les
punira aussi bien que l'indignation des
Peuples.



A Montenégro

Une vue du petit Etat héroïque de Monténégro où la rivière Reska avec son Pont antique romain. C'est l'endroit où l'heureux Roi de la Montagne Noire faisait souvent ses excursions.

INFORMATIONS DIVERSES

(Athènes - Provinces)

Le roi de Monténégro et notre presse.— A l'annonce de la prise de Scutari et le coup de théâtre qui l'a suivi, le syndicat de nos confrères s'est empressé de féliciter le roi pour son intrépide attitude vis-à-vis les menaces des puissants du jour. Le Roi de la Montagne Noire dans un élan d'enthousiasme répondit télégraphiquement en exprimant sa gratitude pour le secours précieux que la presse hellénique a prêté à cette sainte cause des alliés, couronnée des succès éclatants et des faits d'armes qui firent tréssaillir d'orgueil les plus glorieux ancêtres de nos deux peuples.

La délégation financière.— M. Valaoritis un de membres principaux de la délégation financière grecque à la Conférence de Paris est déjà parti. Suivant nos informations M. Romanos, ministre de Grèce à Paris et notre gouverneur de la Banque Nationale prendront seuls part aux travaux de ladite conférence. Les autres M. Politis, professeur du droit des Gens à l'Union, de Paris, M. Ant Vlastos banquier dans la même ville, et M. Naoum y vont servir comme conseillers techniques.

L'inauguration d'une succursale à Salonique.— Dans le courant de la semaine prochaine aura lieu à Salonique l'inauguration de la succursale de la Banque Nationale M. Rodopoulos est désigné à diriger ce nouvel établissement M. Maximos un des directeurs principaux de cet établissement à Athènes, se rendra également lundi prochain à Salonique où il va séjourner trois semaines environ.

Visites officielles.— Notre correspondant à Salonique nous écrit que malgré toutes les rumeurs tendancieuses circulées dans la seconde ville de notre royaume, le grand rabbin M. J. Meir a rendu visite à toutes les autorités civiles et militaires, à l'occasion de grandes fêtes chrétiennes de Pâques.

Une donation princière.— Les grands négociants de tabacs et très-avantageusement connus à Philadelphie des Etats-Unis d'Amérique, les frères Stéfanou, viennent d'adresser au Minist. des Aff.

Etrangères un chèque de 175.000 fr. en faveur du Trésor de l'Etat et un autre, également rond de 75.000 fr. au secours des blessés de guerre en Epire.

A cette occasion mentionnons une autre donation patriotique de 6 000 fr. de M. Ch Christodoulidis, de Mételin, qui a su sagement la destiner aux familles pauvres de nos combattants.

La rumeur d'un emprunt.— Plusieurs journaux à l'étranger ont reproduit la nouvelle erronée du contrat d'un nouveau emprunt de 25 millions de fr. que le gouvernement hellénique aurait l'intention d'effectuer.

Le départ de M. Lépine.— Le ci-devant préfet de police à Paris, M. Lépine venant d'un long voyage en Egypte assista à la procession du vendredi Saint à notre capitale. M. Lépine exprima son admiration pour les mœurs ecclésiastiques grandioses des orthodoxes hellènes et l'ordre exemplaire qui régna au cours de nos grandes fêtes de Pâques.

Un meeting panépirote à Janina. Suivant des dépêches officielles adressées à notre gouvernement un meeting monstre a eu lieu, dimanche passé, à la capitale d'Epire où 30.000 personnes de toutes les villes et villages ont pris part à cette assemblée imposante panépirote. Ainsi de nombreux orateurs prirent la parole : l'avocat M. Tzavellas de Janina en premier lieu, puis successivement le mufti au nom de la communauté musulmane, le représentant des Epirotes israélites, les représentants des musulmans d'Argyrocastro, de Premeti, de Tebelen, de Frassari, de Delvino, de Paramythia, de Chimarra, ceux des villages vlachophones et de Philiates. Tous, d'une voix, au milieu d'acclamations sans fin, parlèrent du caractère grec et l'Epire et demandèrent que l'armée grecque, continuant sa marche libératrice, étende l'Epire jusqu'à la frontière naturelle, le fleuve Genoussos (Skoumbi).

* * La publication périodique l'«Erevna», organe des socialistes et sociologues hellènes lequel pendant ces dernières années paraissait comme hebdomadaire, reprend son caractère mensuel à Londres où son fondateur et directeur est installé depuis quelques mois.

* * Suivant les affirmations d'un confrère gouvernemental, il y aura un renouvellement du contrat de la Mis-